



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 02019

Numéro SIREN : 501 510 903

Nom ou dénomination : 24 H SECURIT

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2014 sous le numéro de dépôt A2014/002384

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

NÎMES



901894

Dénomination : 24 H SECURIT
Adresse : 41 rue André le Notre 30900 Nimes -FRANCE-
n° de gestion : 2007B02019
n° d'identification : 501 510 903
n° de dépôt : A2014/002384
Date du dépôt : 18/03/2014

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
14/01/2014



901894

752013

D1407701009

2384

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société 24H SECURIT, société à responsabilité limitée en société anonyme simplifiée.

REÇU 18 MARS 2014

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision des associés en date du 21/01/2014, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La SARL 24H SECURIT est une société de gardiennage et de sécurité au capital de 4000 €. Au 31/12/2012, cette société accusait un report à nouveau déficitaire de 36 058 €.

Ce report est du à la perte d'un très important client qui semble ne pas avoir respecté ses engagements.

Pour l'exercice 2013, à ce jour, le cabinet d'expertise comptable en charge du dossier, n'a pu ni fournir une situation intermédiaire, ni le bilan au 31/12/2013. D'après les dires du Gérant, ce cabinet n'a même pas commencé la saisie comptable de l'exercice 2013.

Vu l'urgence, le Gérant Monsieur Guy Boffia Longangu a établi un compte de résultat lui-même, et l'a fait approuvé le 14/01/2014 par les associés.

Il en ressort que le résultat 2013 et celui *de la première quinzaine* de 2014 laisserait apparaître un résultat positif de 40 000 € environ.

De ce fait, le montant des capitaux propres s'élèverait au 14/01/2014 à :

- Capital social : 4 000 € ;
- Réserve légale : 400 € ;
- Report au 31/12/2012 : - 36 058 € ;
- Résultat au 14/01/2014 : + 40 000 € ;

TOTAL : 8 342 €

Missions du commissaire à la transformation :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propre déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

En conclusion, nous attestons que le montant des capitaux propres au 14/01/2014 est au moins égal au montant du capital social.

Le 14/01/2014

Jean-Marc Martinuzzi

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie de Nîmes